

## L'iPOD est peut-être fabriqué en Chine, mais il a été rêvé aux Etats-Unis

Diana ANDREI

Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris

### Section 10 - Linguistique textuelle et analyse du discours

L'énoncé que nous venons de citer comme titre n'est ni *motto*, et il ne fait pas non plus l'objet d'une réflexion économique ou socioculturelle. Par contre, il contient la construction qui fera l'objet de notre analyse dans la présente communication, à savoir:

*Peut-être A, mais B*

L'intérêt pour ladite construction n'est pas innocent, car lors du Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes de Valence (2010), nous avons déjà analysé une construction semblable: *A, peut-être B*. La conclusion retenue à ce moment était que, dans certaines de ces constructions, *peut-être* a plus qu'une valeur modale d'incertitude. Cette autre valeur, nous l'avons appelée : argumentative. Sans trop insister sur le raisonnement déployé en ce sens, nous nous contentons de préciser que cette même valeur argumentative, nous l'avons repérée aussi d'autres constructions telles : *peut-être A, mais B* :

- (1) « L'iPOD est **peut-être** fabriqué en Chine mais il a été rêvé aux Etats-Unis. »  
(Le Monde, 31/12/2009)
- (2) « Les chefs d'état et du gouvernement ont **peut-être** sauvé la face, mais pas le climat. » (Le Monde, 21/12/2009)
- (3) « L'horreur écologique **peut-être**, mais le bonheur économique pour les constructeurs américains et européens et les millions de salariés occidentaux travaillant dans le secteur. » (Le Monde, 02/11/2009)
- (4) « Une seule chose compte : arriver à enfanter un manuscrit **peut-être** monstrueux, mais en tout cas complet. Alors, seulement, je puis passer à l'écriture. » (Le Monde, 05/11/2009)

Le fait de poser cette valeur, a des conséquences sur le statut de *peut-être*. Parmi ces conséquences, il y en a deux auxquelles nous allons nous intéresser de près, car soulevant des questions d'ordre théorique.

Dans un premier temps, nous remarquons que les énoncés ci-dessus ont en commun le fait que, malgré la présence de *peut-être*, il n'y a pas de doute concernant le contenu informatif qu'il introduit. Ce qui revient à dire que dans (1), il n'y a aucune incertitude sur le fait que l'iPOD est fabriqué en Chine. La situation est semblable dans les trois autres exemples du corpus. Ce qui est apparemment contraire à la description généralement invoquée quand il s'agit de définir le statut de *peut-être*. Dans cette

dernière, on considère que, du point de vue sémantique, *peut-être* est une: « *réalisation linguistique de l'opérateur modal de POSSIBILITE.*» (Nølke 1993 : 145). Nous retrouvons une idée semblable dans Le Petit Robert : « *adverbe de modalité marquant le doute, indiquant que l'idée exprimée par la proposition ou une partie de la proposition est une simple possibilité.*» (Le Petit Robert 2008). Pour répondre à cette objection, on peut essayer de voir si l'incertitude exprimée par *peut-être* ne vise pas plutôt le niveau argumentatif, qu'informatif. Or, une analyse étayée nous a menée à préciser qu'il n'y a pas de doute au niveau argumentatif non plus, car la conclusion du premier segment est maintenue. D'où la question tout à fait légitime : sur quoi porte l'incertitude de *peut-être* dans les énoncés ci-dessus, si ce n'est ni sur l'informatif, ni sur l'argumentation ?

Une fois réglée cette question, nous allons nous attaquer au statut du *mais* à l'intérieur de la construction : *peut-être A, mais B*. Selon Ducrot (1983), le propre de *mais* dans tout emploi du type : *A mais B* est d'articuler deux argumentations de conclusions contraires : *A donc r* et *B donc non r*. Si c'est à appliquer cette description à l'énoncé (1), on aura :

*fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

Dont la conclusion sera par la suite niée par le *mais* dans le second segment :

*rêver aux Etats-Unis donc NEG (négation) suprématie de Chine*

Or, l'analyse des exemples ci-dessus fait apparaître un aspect nouveau dont *peut-être* se fait responsable. Plus exactement, la présence de l'adverbe oblige à une réinterprétation de la conjonction, en ce sens qu'il ne sera plus question de nier la conclusion visée dans la première argumentation. Au contraire, celle-ci sera maintenue, malgré la présence de *mais*. On aura donc :

*A donc r = fabriquer en Chine donc suprématie de la Chine*

et *B donc r = rêver aux Etats-Unis donc NEG (négation) suprématie de Chine.*

Pourtant, il reste la question : qu'est-ce qu'il nie alors le *mais*, si ce n'est pas la conclusion visée dans le premier segment ?

Pour résumer, le but de la présente communication est de répondre aux deux questions soulevées par l'analyse du comportement de *peut-être* à l'intérieur de la construction *peut-être A, mais B* :

- 1) sur quoi porte l'incertitude de *peut-être* dans les énoncés ci-dessus, si ce n'est ni sur l'informatif, ni sur l'argumentation ?
- 2) qu'est-ce qu'il nie alors le *mais*, si ce n'est pas la conclusion visée dans le premier segment ?

## **BIBLIOGRAPHIE**

Anscombe, Jean-Claude / Ducrot, Oswald (1983) : *L'argumentation dans la langue*. Liège / Bruxelles : Pierre Mardaga

Carel Marion, 2011, *L'entrelacement argumentatif : lexique, discours et blocs sémantiques*, Paris, H. Champion

Ducrot, Oswald (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit

Ducrot, Oswald (1989), *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit

Ducrot, Oswald, CAREL, Marion (2006), « Description argumentative et description polyphonique: le cas de la négation », *Recherches linguistiques* 28, 215-243

Nølke, Henning (1993), *Le regard du locuteur 2. Pour une linguistique des traces énonciatives*, Paris, Éditions Kimé.